

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 42 1819 - 31
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/01/2019
Réuni le : 22/01/2019
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 10/01/2019,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

En lien avec l'effectif actuellement prévu, la nouvelle dotation est de 2825,1 heures dont 2494,59 heures postes et 330,51 heures supplémentaires année.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	14
Contre :	5
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

3. Evolution de la structure

NIVEAU	DENOMINATION	Prévision 2017		Constat de rentrée 2017		Prévision 2018		Constat de rentrée 2018		Prévision 2019		Constat de rentrée 2019		Prévision 2020	
		2017		2017		2018		2018		2019		2019		2020	
		effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions
Secondes	ZONE DE DETERMINATION	401	12	408	12	403	12	363	12	402	12				
1ères Générales	SCIENTIFIQUE SVT	87	3	68	3	69	3	84	3						
	SCIENTIFIQUE SI	18		21		22		20		185	6				
	ECONOMIQUES ET SOCIALES	71	2	70	2	70	2	77	2						
	LITTERAIRE	35	1	36	1	36	1	27	1						
1ères STI2D	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	25		25		19		16							
	ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	10		12		12		6							
	SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE	18	3	17	2,5	18	2,5	15	2,5	65	2,5				
	INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPTION	28		19		25		28							
1ère STMG	MANAGEMENT ET GESTION	64	2	58	2	61	2	68	2	59	2				
1ère S. Santé S. Social	SCIENCES DE LA SANTE SECTEUR SOCIAL	64	2	69	2	70	2	66	2	66	2				
PREMIERES	TOTAL	420	13	395	12,5	402	12,5	410	12,5	375	12,5				
Term. Générales	SCIENTIFIQUE SVT	75		77		71		66		81					
	SCIENTIFIQUE SI	23		22		17		18		16					
	ECONOMIQUES ET SOCIALES	70	2	72	2	73	2	74	2	81	3				
	LITTERAIRE	34	1	33	1	34	1	34	1	28	1				
Term STI2D	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	29		29		31		26		20					
	ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	11		13		15		11		7					
	SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE	25	3 (6 gr)	30	3	23	3	30	3	36	2,5				
	INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPTION	18		18		17		16		18					
Term. STMG	SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE	23		22		21		23		26					
	COMMUNICATION GEST RES HUMAINES	23	2	21	2	20	2	20	2	23	2				
	COMPTA FINANCE ENTREPRISES	21		24		23		24		27					
	MERCATIQUE	21		24		23		24		27					
Term S. Santé S. Social	SCIENCES DE LA SANTE SECTEUR SOCIAL	61	2	62	2	67	2	71	2	68	2				
TERMINALES	TOTAL	412	13	423	13	412	13	413	13	431	13,5				
BTS 1ère année	TECHNICO-COMMERCIAL	35	1	33	1	30	1	33	1	25	1				
	CRSA	30	1	29	1	30	1	29	1	26	1				
	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	15	0,5	15	0,5	15	0,5	15	0,5	14	0,5				
	SYSTEMES NUMERIQUES	15	0,5	14	0,5	15	0,5	14	0,5	12	0,5				
	COMPTA GESTION	35	1	32	1	33	1	32	1	33	1				
BTS 1ère année	TOTAL	130	4	123	4	123	4	123	4	110	4				
BTS 2ème année	TECHNICO-COMMERCIAL	33	1	28	1	27	1	28	1	25	1				
	CRSA	30	1	25	1	23	1	25	1	21	1				
	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	15	0,5	16	0,5	15	0,5	16	0,5	11	0,5				
	SYSTEMES NUMERIQUES	15	0,5	13	0,5	11	0,5	13	0,5	9	0,5				
	COMPTA GESTION	35	1	29	1	27	1	29	1	29	1				
BTS 2ème année	TOTAL	128	4	111	4	103	4	111	4	95	4				
FC Lycées	PREPA ECOLES PARAMEDICALES	23	1	27	1	30	1	27	1	0	0				
TOTAL		1514	47	1487	46,5	1473	46,5	1447	46,5	1413	46				

ANNEE EN COURS

NIVEAU	DENOMINATION	Prévision 2017		Constat de rentrée 2017		Prévision 2018		Constat de rentrée 2018		Prévision 2019		Constat de rentrée 2019		Prévision 2020	
		2017		2017		2018		2018		2019		2019		2020	
		effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions
COMMERCE - VENDE	CAP - EMPLOYE DE COMMERCE MULTI SPECIALITES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	BEP - SECONDE (SECEP)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	BEP - TERMINALE (TERPRO)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	BAC PRO - SECONDE METIERS DU SECTEUR COMMERCIAL	81	2,5	86	2,5	88	2,5	85	2,5	78	2,5				
	BAC PRO - PREMIERE COMMERCE	70	2	69	2	69	2	69	2	70	2				
	BAC PRO - PREMIERE COMMERCE ACCUEIL	13	0,5	11	0,5	16	0,5	18	0,5	14	0,5				
	BAC PRO - TERMINALE COMMERCE	69	2	72	2	70	2	67	2	70	2				
	BAC PRO - TERMINALE COMMERCE ACCUEIL	16	0,5	13	0,5	12	0,5	9	0,5	13	0,5				
	TOTAL	249	7,5	251	7,5	255	7,5	248	7,5	245	7,5				
GESTION - ADMIN	BEP - SECONDE SECRETARIAT + COMPTABILITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	BEP - TERMINALE SECRETARIAT + COMPTABILITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	BAC PRO - SECONDE GESTION ADMIN	31	1	32	1	31	1	16	0,5	18	0,5				
	BAC PRO - PREMIERE GESTION ADMIN	29	1	34	1	33	1	33	1	22	1				
	BAC PRO - TERMINALE GESTION ADMIN	31	1	28	1	33	1	32	1	31	1				
	TOTAL	91	3	94	3	97	3	81	2,5	71	2,5				
TOTAL		327	10,5	345	10,5	352	10,5	329	10	316	10				

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 41 -18-19-32

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/01/2019

Réuni le : 22/01/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 10/01/2019

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

L'utilisation de l'enveloppe attribuée pour la dotation horaire globalisée 2019/2020 selon les documents joints.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 14

Contre : 5

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 24/01/2019 16:13:01

4. Coloration des Moyens

TRMD et créations/diminutions

Code	Libellé discipline	Besoins au 01/09/20	Apports constatés	Ecart	Nb Support	Proposition création	Proposition diminution
L0100	philosophie	57,20	48	-9,2	3	6	
L0201	lettres classiques	18,70	18	-0,7	1		
L0202	lettres modernes	197,70	171	-26,7	10	6	
L0421	allemand	45,20	48	2,8	3		7
L0422	anglais	203,55	180	-23,55	10		
L0426	espagnol	95,45	81	-14,45	5	9	
L0432	polonais	0	0	0	0		
L0445	provençal	0	0		0		
L1000	histoire géographie	141,40	120	-21,4	7	9	
L1100	sciences économiques et sociales	53,65	45	-8,65	3	6	
L1300	mathématiques	270,35	234	-36,35	14	9	
L1411	sii option architecture et construction	19,00	18	-1	1		
L1412	sii option énergie	79,73	70	-9,725	4		
L1413	sii option informatique et numérique	70,75	69	-1,75	4		
L1414	sii option ingénierie mécanique	260,78	235	-25,775	14		
L1500	sciences physiques et chimiques	108,20	90	-18,2	5		
L1510	physique et électricité appliquée	118,35	102	-16,35	6		
L1600	sciences de la vie et de la terre	104,55	87	-17,55	5		
L1900	éducation physique et sportive	132	114	-18	6	9	
L4100	génie mécanique construction		0	0	0		
L4200	génie mécanique productique	0	0	0	0		
L5100	génie électrique électronique et automat	0	0	0	0		
L5200	électrotechnique	0	0	0	0		
L7100	biochimie-génie biologique	23,10	18	-5,1	1		
L7300	sciences et techniques médico-sociales	63,90	54	-9,9	3		
L8011	éco et gest.option comm, org, grh	52,10	36	-16,1	2	9	
L8012	éco-gest.option comptabilité et finance	131,75	123	-8,75	7		18
L8013	éco-gest.option marketing	53,55	36	-17,55	2	9	
L8021	technico-commercial (en t.s.)	23,75	18	-5,75	1		
L8040	bureautique	0	0	0	0		
P0210	lettres histoire géographie	83,00	72	-11	4		
P0221	lettres allemand	10,50	0	-10,5	0	10,5	
P0222	lettres anglais	49,00	54	5	3	9	18
P0226	lettres espagnol	25,00	18	-7	1	6	
P1315	math.sciences physiques	42,00	36	-6	2		
P6500	enseignements artistiques et arts appliq	12,00	0	-12	0	12	
P7200	biotechnologies santé-environnement(e f	20,00	9	-11	1	11	
P8011	éco-gest option comm et org	0	0	0	0		
P8012	éco-gest option comptabilité et gestion	0	0	0	0		
P8013	éco-gest option commerce et vente	164,00	144	-20	8		
P8039	éco-gest option gestion administrative	78,00	69	-9	4		
Totaux		2808,2	2417	-391,2	140	120,50	43,00

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 46 -1819-53

Année scolaire : 2018-2019

Par délibération du conseil d'administration

du 27/11/2018

acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

BGE Hauts de France :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et BGE Hauts de France, représenté par Madame Cindy LEFEBVRE est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Simulation de gestion d'une jeune entreprise sur une session de deux jours consécutifs.

Durée : 1 session de 2 jours consécutifs « Je gère » du 28 au 23/03/2019 pour les BTS CGO

Disposition financière : 2 x 75€ TTC; soit un montant total de 150 €

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AVANCE DOTATION GLOBALISEE 2019

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 49 -18-19-94

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/01/2019

Réuni le : 22/01/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration vote la répartition de l'avance de la Dotation Globalisée 2019

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La proposition suivante de répartition de l'avance de la dotation globalisée 2019 de 6 478€ et des reliquats 2018 à hauteur de 1 340.48€ est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'Administration, soit :

-Droits de reprographie : 3 123€

-Frais de Stage : 3 355€ + 1340.48€ de reliquats 2018 soit un total de 4 695.48€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 24/01/2019 16:13:23

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 43 -1819-95

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/01/2019

Réuni le : 22/01/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 1

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

L'avance de crédits 2019 pour le fonds social s'élève à 7 645€. Celle-ci doit être répartie entre le fonds Social Lycéen et le Fonds Social des Cantines. Cette dernière fait l'objet d'une décision budgétaire modificatrice de type 3 soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

La proposition de ventilation est la suivante :

- 0€ pour le Fonds Social des Cantines
- 7 645€ pour le Fonds Social Lycéen

Cette proposition est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 24/01/2019 16:13:07

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REGULARISATION ECRITURE COMPTABLE

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 44 - 18-19 - 56

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/01/2019

Réuni le : 22/01/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la réalisation de l'ordre de recette exceptionnel suivant :

- 60€ concernant le remboursement non réclamé d'un voyage à Paris pour 6 élèves à hauteur de 10€ chacun, remboursement pour lequel la prescription quadriennale est dépassée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 48 - 1815 - 97
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/01/2019
Réuni le : 22/01/2019
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Afin de permettre l'achat des licences UNSS des membres de la section sportive JUDO pour l'année scolaire 2018/2019, la subvention de 400€ du Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière à l'Association sportive du lycée (UNSS) correspondant à 20 licences au coût unitaire de 20€ chacune est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 45 -1819 -58

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/01/2019

Réuni le : 22/01/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS-Projet 25, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La prise en charge d'une partie de la facture de transport à hauteur de 330€ (coût total du transport 1050€) pour la sortie « A la découverte de Paris » à Paris, projet 25, par l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat (IRFM) du député de la 10ème circonscription du Pas de Calais ainsi que le nouveau budget prévisionnel de cette sortie sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Le budget prévisionnel de cette sortie est le suivant :

Nombre d'élèves concernés 30 au lieu de 52

Dépense totale : Transport : 1 050€

Recettes :

-Familles : 30 élèves x 15€ = 450€

-Remboursement d'une partie du transport par l'IRFM : 330€

- Part lycée : 270€

Total recettes : 1 050€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 17

Contre : 2

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 24/01/2019 16:13:12

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cédex
☎ : 03.21.64.65.00 - 📠 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°1819-98
Sortie ou voyage collectif d'élèves
Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **mardi 22 janvier 2019** sous la présidence de **Monsieur Patrick LOUCHARD**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

16 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **A la découverte de Paris N° 25**
Professeur responsable : M ou Mme **LARIVIÈRE**
Destination : **PARIS : Assemblée Nationale - Montmartre**
Date ou période : **avril 2019**
Classes concernées : 1BPGA-1BPAC
Nombre de participants : 34 Nombre d'élèves : 30 Nombre d'accompagnateurs : 4

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1050	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Etat	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	
		Autres :	
Hébergement :		Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres : IRFM	330
		Don :	
Entrées :		Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	270
		Part établissement Dotation Globalisée	
Frais divers :		Participation des familles :	450
		30 Elèves x 15 euros =	
Total dépenses	1050€	Total recettes	1050€
Coût par élève :	15		

Nombre de votants : 19

Pour : 17

Contre : /2

Absentions :

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 24 Janvier 2019
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration


Patrick LOUCHARD

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
1 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DON DE MATERIEL INFORMATIQUE

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 47 -18-19 - 99
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/01/2019
Réuni le : 22/01/2019
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les dons aux écoles élémentaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver de manière générale le don de matériel informatique obsolète du lycée à des écoles élémentaires.

Un don à l'école GREUZE de Calais et à d'autres écoles environnantes qui en feront la demande est ainsi porté à l'approbation des membres du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0